



MINISTÈRE DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

MINISTÈRE DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS  
AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

*Secrétariat général*

Paris, le **10 AVR. 2019**

*Direction des ressources humaines*

*Service du développement professionnel et des conditions de travail*

*Sous-direction du recrutement et de la mobilité*

*Bureau de l'appui aux services pour les recrutements*

Monsieur le Secrétaire national,

Par lettre du 6 mars 2019, vous me signalez le retrait de plusieurs postes vacants du cycle de mobilité lors de la parution de la « liste additive », dans la perspective d'accueillir des élèves sortis des Instituts régionaux d'administration (IRA) au 1<sup>er</sup> septembre 2019. Vous m'indiquez que ce retrait serait préjudiciable à des cadres internes qui auraient engagé des démarches de mobilité sur certains de ces postes initialement publiés sur la liste principale.

Je me suis engagé en 2018 auprès de la Direction générale de l'administration et de la fonction publique (DGAFP) à accueillir 68 attachés d'administration de l'État en sortie d'IRA au 1<sup>er</sup> septembre 2019 et à leur offrir des postes de qualité, d'une technicité adaptée à une première affectation et peu exposés. La sélection de 68 postes vacants de catégorie A « junior » est donc pour moi une priorité.

L'enjeu est d'assurer un flux adapté de recrutement de jeunes attachés afin de satisfaire les besoins du pôle ministériel et maîtriser le risque de vieillissement du corps.

C'est la raison pour laquelle mes services ont établi dès janvier, une première liste de postes susceptibles d'accueillir des attachés en première affectation, à savoir dès qu'a été connue l'affectation des 67 lauréats du concours interne exceptionnel d'attaché.

**M. Patrick ROGEON**  
**Secrétaire national de l'UNSA-UPCASSE**  
**DDT de la Sarthe**  
**19, bld Paixhans**  
**72100 LE MANS**

Au demeurant, les postes sélectionnés en raison notamment de leur compatibilité avec l'accueil d'un primo-affecté sont peu susceptibles d'intéresser des agents seniors, en quête de mobilité professionnelle ou géographique et mes services ont bien pris soin de recueillir en amont les avis des services avant de les retirer de la mobilité.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire national, l'expression de ma considération distinguée.

Pour les ministres et par délégation  
le directeur des ressources humaines

Jacques CLÉMENT

